



*Bienvenue dans la maison d'Élodia à Saint Laurent d'Aigouze.*

*Saint Laurent d'Aigouze est un village gardois de 2 800 habitants situé en plein cœur de la Petite Camargue, au milieu de grands domaines d'élevage de bovins (dont les taureaux noirs pour la tauromachie) et de chevaux. La Camargue est un paradis naturel pour les espèces sauvages. On y trouve des troupeaux sauvages de chevaux blancs de race camarguaise et des oiseaux (flamants, aigrettes, ibis, etc.). Le Parc régional de Camargue, créé en 1970, couvre quelque 82 000 ha. Bon nombre de ses lagunes, tel l'étang de Vaccarès, sont aussi des réserves naturelles.*

*Ce village typique est un haut lieu de courses camarguaises, le site du village vous renseignera sur les manifestations tout au long de l'année avec moult explications sur son histoire et ses origines. Implanté au carrefour de lieux historiques (Nîmes, Montpellier, Uzès, Les Saintes Maries de la Mer, Arles, Aigues-Mortes et bien d'autres villes encore) vous aurez l'embaras du choix pour vos promenades ou bien préférez-vous le bord de mer : La Grande Motte, Port Camargue ou Le Grau du Roi qui n'est qu'à 15 Km avec ses immenses plages et son port de pêche.*

# CONTRAT DE LOCATION MEUBLÉE



## Entre les soussignés

Mme. Corine Sabatier demeurant à 3 bis avenue Auguste Gross - 94380 - Bonneuil sur Marne  
N° de téléphone : 06 84 15 98 56, ci après désignés le propriétaire,

et M .....demeurant à .....

N° de téléphone domicile .....,

N° de téléphone portable..... ci après désignés le locataire.

**1 - Désignation** : La location est prévue pour 8 personnes maximum et porte sur un meublé situé au 100 rue de la Fraternité - 30220 SAINT LAURENT D'AIGOUZE

Description de la location : Maison mitoyenne, à 1 étage, type F6 : 4 chambres, salle à manger, salon, cuisine, cour, garage, piscine (2.5m x 4.5m x 1m profondeur).

**2 - Durée** : La location commencera le \_\_\_\_\_ à partir de \_\_\_\_\_ heures pour se terminer le \_\_\_\_\_ avant \_\_\_\_\_ heures.

**3 - Loyer** : Le montant de la location, pour cette période, est de \_\_\_\_\_ euros toutes charges comprises. Un acompte sera versé dans les 3 jours suivant la réception du contrat, d'un montant de \_\_\_\_\_ euros représentant 20 % du prix de la location. En cas d'annulation par le locataire, le bailleur pourra demander le paiement de l'intégralité du prix de la location.  
Le solde, soit \_\_\_\_\_ euros sera à payer le jour de la prise de possession des lieux.

**4 - Dépôt de garantie (caution)** : Un dépôt de garantie sera levé le jour de la prise de la possession des lieux d'un montant de 500 euros. Il sera restitué au plus tard dans les 15 jours. Le dépôt de garantie ne doit pas être considéré par le locataire comme une participation au paiement du loyer. Il sert en cas de dégradations commises par le locataire. Si le montant des pertes excède le montant de ce dépôt, le locataire s'engage à régler le préjudice après l'inventaire de sortie. Le propriétaire s'engage à justifier du montant nécessaire à la remise en état du logement. En cas de non règlement amiable, c'est le tribunal d'instance du lieu de situation de la location qui est compétent.

**5 - Ménage** : Le logement devra être laissé propre et le ménage effectué avant le départ. Dans le cas contraire, les frais de ménage seront imputés sur la caution.

**6 - Etat des lieux et inventaire** : Un état des lieux et un inventaire seront établis contradictoirement à l'arrivée et à la sortie du locataire.

**7 - Taxe de séjour** : Les taxes éventuelles de séjour sont comprises dans le prix de la location.

**8 - Conditions générales** : Le locataire s'engage à ne pas amener des personnes supplémentaires sans l'autorisation du bailleur, à ne pas sous louer le logement, à user paisiblement des lieux, à s'assurer contre les risques locatifs. La maison n'étant pas équipée pour recevoir les animaux domestiques, je regrette de ne pas pouvoir les accepter. Ce contrat ne peut pas être rectifié sans mettre le nombre de mot et de ligne rayée et contresigné des deux parties.

Fait à Bonneuil sur Marne, le \_\_\_\_\_

**Signature du locataire :**  
(précédée de la mention manuscrite "Lu et approuvé")

**Signature du loueur :**

Si vous souhaitez effectuer un virement, de France ou de l'étranger, voici ci-dessous mes coordonnées bancaires :

---

Identifiant national de compte bancaire - RIB

Banque	Guichet	N° compte	Clé	Domiciliation
<b>10278</b>	<b>06002</b>	<b>00028532041</b>	<b>26</b>	<b>CCM CRETEIL</b>

Identifiant international de compte bancaire

IBAN (International Bank Account Number)						BIC (Bank Identifier Code)	
<b>FR76</b>	<b>1027</b>	<b>8060</b>	<b>0200</b>	<b>0285</b>	<b>3204</b>	<b>126</b>	<b>CMCIFR2A</b>

---